

Le choix d'un séjour peut s'avérer complexe : en fonction de son âge, chaque enfant a une autonomie relative qui est connue. Nous repérons les particularités liées au handicap mental qui, dans bien des cas, diminuent l'autonomie de l'enfant. Cette reconnaissance des difficultés permet de proposer une offre adaptée, en termes d'encadrement et de présence, dans tous les aspects du séjour. Cette reconnaissance est également un gage de réussite pour l'enfant de se trouver dans un groupe relativement homogène et harmonieux. Vous trouverez ci-dessous des éléments techniques pour orienter votre choix. Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous contacter pour trouver ensemble la destination la plus appropriée.



**Très bonne autonomie :** Celui-ci (au regard de son âge) ne présente pas de difficultés particulières dans sa vie quotidienne. Il maîtrise les notions de son âge en termes de repère dans l'espace, de temps et de langage. Il a un comportement stable et n'a pas besoin d'un adulte pour la prise en compte de son handicap. L'accompagnement se fera dans un objectif de sécurisation. Dans bien des situations on peut envisager un séjour en intégration. L'Ufcv prévoit un animateur pour 5 ou 6 enfants \*.



**Bonne autonomie :** Celui-ci (au regard de son âge) ne présente pas de difficultés particulières dans sa vie quotidienne et a un comportement stabilisé. Il ne maîtrise pas toutes les notions de son âge en termes de repère dans l'espace, de temps et de langage. La présence d'un adulte favorise l'accès aux loisirs et la mise en place de repères pour l'enfant. L'accompagnement a pour but de permettre à l'enfant de vivre ses vacances. L'Ufcv prévoit un animateur pour 4 ou 5 enfants \*.



**Moyenne autonomie :** Celui-ci (au regard de son âge) a besoin d'un accompagnement pour la vie quotidienne (toilette, habillement,

repas) et peut être stimulé pour cela. Il a un comportement stable dans la plupart des cas. Les difficultés sont connues et gérées par une médication ou un mode d'organisation transmis aux animateurs. La présence d'un adulte est nécessaire pour l'encadrement des activités, assurer leur bon déroulement et pour garantir la sécurité de l'enfant. L'Ufcv prévoit un animateur pour 3 ou 4 enfants \*.



**Faible autonomie :** Celui-ci (au regard de son âge) a besoin d'une aide régulière dans la vie quotidienne. Cette fonction occupe une partie importante de la journée. Son comportement peut être ponctuellement instable mais ne met en danger ni sa propre personne ni la collectivité. Cette difficulté ne demande pas un suivi individualisé ou une médication incompatible avec un séjour de vacances. La présence d'un adulte est indispensable pour assurer la sécurité de l'enfant. L'activité est un élément d'ouverture vers l'extérieur. L'Ufcv prévoit un animateur pour 2 ou 3 enfants \*.



**Grande dépendance :** Celui-ci a besoin d'une prise en charge constante dans les phases de la vie quotidienne. Sa dépendance peut être associée à un handicap moteur ou sensoriel. Une aide rapprochée et active sera apportée lors de la toilette et durant les temps de repas et d'activités. Son comportement peut être instable et atypique. Celui-ci peut se manifester par de l'auto-mutilation ou de l'agressivité. Néanmoins, ces attitudes sont conciliables avec un séjour de vacances collectif. Une préparation spécifique est prévue entre l'Ufcv et les partenaires du séjour pour prévenir les risques de cet accueil. L'objectif premier de l'équipe sera d'établir avec l'enfant des repères humains et physiques pour lui permettre de se sentir à son aise dans cet espace nouveau. La présence d'un adulte permet la prise en charge la plus individualisée possible et s'exprime par le choix du nombre d'encadrants pédagogiques (un animateur pour 2 enfants, voire un pour un \*).

\* Le mode de restauration (pension complète ou gestion libre) modifie le travail des animateurs et influe sur le taux d'encadrement.

Ce tableau de correspondance avec les codes utilisés par le CNLTA relatifs à l'autonomie des personnes vous permettra de mieux vous situer.

TRÈS BONNE AUTONOMIE	BONNE AUTONOMIE	MOYENNE AUTONOMIE	FAIBLE AUTONOMIE	GRANDE DÉPENDANCE
A1	A2 B1	B2	C1 C2	C3 D2 D3